

Service de l'Animation des Politiques Publiques Interministérielles et de l'Environnement Bureau de l'Environnement

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA COMMUNE DE VILLENEUVE-LA-DONDAGRE

Le public est averti qu'en exécution :

- du code de l'environnement.

- du code de l'urbanisme,

- de l'arrêté nº PREF-SAPPIE-BE-2021-0394 du 19 octobre 2021,

une enquête publique relative à la demande de permis de construire pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Villeneuve-la-Dondagre, déposée par la SAS Centrale Photovoltaïque de Villeneuve-la-Dondagre (EDF Renouvelables France), sera ouverte du lundi 15 novembre 2021 (9 h) au vendredi 17 décembre 2021 inclus (12 h 30), soit une durée de 33 jours consécutifs, en mairie de Villeneuve-la-Dondagre.

Est désigné M. Bernard KIENTZ en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier de demande de permis de construire comprenant une étude d'impact, l'avis de l'Autorité Environnementale, le mémoire en réponse à cet avis de la SAS Centrale Photovoltaïque de Villeneuve-la-Dondagre et le registre d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête du lundi 15 novembre 2021 (9h) au vendredi 17 décembre 2021 (12h30) inclus, en mairie de Villeneuve-la-Dondagre, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le dossier complet pourra également être consulté sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne www.yonne.gouv.fr (rubrique politiques publiques / environnement / Photovoltaïque / enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du 15 novembre 2021 au 17 décembre 2021 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.17 ou au 03.86.72.79.89.

Les communes de Villeneuve-la-Dondagre, implantation du projet, et les communes de Chaumot, Collemiers, Cornant, Courtoissur-Yonne, Domats, Egriselles-le-Bocage, Fouchères, La Belliole, Saint-Valérien, Subligny, Vernoy, Villeroy, dont leur territoire est limitrophe à celui du projet, sont concernées par le périmètre d'affichage réglementaire.

Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :

- soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante : pref-photovoltaique-villeneuveladondagre@yonne.gouv.fr
- · soit par écrit :
 - sur le registre « papier » déposé en mairie de Villeneuve-la-Dondagre, ou
 - courrier adressé à la mairie de Villeneuve-la-Dondagre (siège de l'enquête) à l'attention du commissaire enquêteur.

Indépendamment des dispositions ci-dessus et dans le respect des règles sanitaires en vigueur, M. le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public qui seront également consignées dans le procès-verbal :

à la mairie de Villeneuve-la-Dondagre, les :

- lundi 15 novembre 2021 de 15h30 à 18h30,
- samedi 27 novembre 2021 de 9h à 12h,
- lundi 6 décembre 2021 de 15h30 à 18h30,
 - vendredi 17 décembre 2021 de 9h30 à 12h30.

A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la Préfecture de l'Yonne (Bureau de l'Environnement), en mairie de Villeneuve-la-Dondagre, Chaumot, Collemiers, Cornant, Courtois-sur-Yonne, Domats, Egriselles-le-Bocage, Fouchères, La Belliole, Saint-Valérien, Subligny, Vernoy, Villeroy ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus du permis de construire,

Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de M. Daniel GAMA ~ responsable du projet pour la SAS Centrale Photovoltaïque de Villeneuve-la-Dondagre – Coeur Défense Tour B – 100 Esplanade du GnI de Gaulle – 92932 PARIS La Défense Cedex- tel: 06 24 64 99 59 – mail: daniel.gama@edf-re.fr